

Règlement de l'action « LUGA Closing Gewënnspl »

L'action « LUGA Closing Gewënnspl » est un tirage au sort organisé par la Ville d'Ettelbruck dans le cadre des festivités de clôture de la LUGA, afin de récompenser les personnes qui auront commenté le post Facebook dédié à l'action.

Les festivités auront lieu le 19 octobre 2025.

1. Période de participation

L'action se déroulera du vendredi 17 octobre 2025 à 10h00 au samedi 18 octobre 2025 à 14h00.

Le tirage au sort aura lieu le samedi 18 octobre 2025 vers 16h00.

2. Conditions de participation

Pour participer :

- La personne doit commenter le post Facebook officiel de la Ville d'Ettelbruck relatif à l'action.
- Dans son commentaire, elle doit indiquer quelle option elle préfère parmi : LUGA Béier, LUGA Crémant ou Nordstad Furry.
- La participation implique l'acceptation complète du présent règlement.

Toute personne disposant d'un compte Facebook peut participer, à l'exception des organisateurs.

3. Tirage au sort

Le tirage au sort sera effectué à huis clos à l'aide du programme <https://wheelofnames.com/>

Le tirage sera réalisé de manière aléatoire et équitable par un représentant de la Ville d'Ettelbruck.

4. Annonce et remise des prix

Les gagnants seront annoncés dans un post Facebook de la Ville d'Ettelbruck et contactés sous leur commentaire.

Ils devront répondre par message privé à la Ville d'Ettelbruck pour recevoir les informations de la remise de leur prix.

Les gagnants qui ne répondent pas avant le samedi 18 octobre 2025 à 21h00 perdront leur gain, sans remplacement possible.

De même, les gagnants qui ne prennent pas contact avant le dimanche 19 octobre 2025 à 15h00 perdront également leur droit au prix.

5. Prix

Les trois prix se composent chacun de deux bons de consommation d'une valeur de 10 €, accompagnés de deux gadgets LUGA.

6. Données personnelles

Les données collectées (profil Facebook, nom) seront utilisées exclusivement pour la gestion de ce tirage au sort et supprimées à la fin de l'action, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

7. Responsabilité

La Ville d'Ettelbruck se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler l'action en cas de force majeure. Facebook n'est ni organisateur ni associé à cette action et ne saurait être tenu responsable.